

#Mois sans Tabac : Santé Mentale et arrêt du Tabac

17 Octobre 2023 - Le Puy-en-Velay

Pour la huitième année consécutive, Santé publique France lance la campagne #MoisSansTabac en France. L'objectif principal de la campagne est d'augmenter la proportion de fumeurs s'engageant dans une tentative d'arrêt ; un fumeur ayant cinq fois plus de chances d'arrêter définitivement après 28 jours d'arrêt.

Le Baromètre de Santé Public France note une augmentation du nombre de fumeur depuis la crise sanitaire en France, notamment chez des publics vulnérables. De plus en plus, la cigarette semble devenir un outil de gestion du stress et du mal-être. Mais alors, comment prendre en compte la dimension de la santé mentale dans une démarche d'accompagnement à l'arrêt du tabac ?

OBJECTIFS

- Questionner le lien entre santé mentale et tabac.
- Identifier des pistes d'action pour sensibiliser les publics vulnérables sur la thématique de l'arrêt du tabac.
- Appréhender son rôle d'acteur de terrain dans la mise en place de la campagne « Mois sans tabac ».
- Découvrir et expérimenter des techniques et des outils d'animations en lien avec la thématique : santé mentale et arrêt du tabac



PUBLICS & PRÉREQUIS

Professionnels et bénévoles des champs sanitaire, médico-social, social, éducatif; élus ou responsables de politiques publiques, ...
Réservé en priorité aux professionnels du département.

Il n'y a pas de prérequis pour accéder à cette sensibilisation.

Si vous êtes porteur d'un handicap, nous vous invitons à contacter le-la responsable pédagogique (cf. p.2), afin de vérifier ensemble que l'environnement matériel et les modalités de formation sont adaptés.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Sensibilisation en présentiel **sur inscription** (bulletin ci-après). Groupe de 15 participants. Démarche et des animations participatives. **Pour tous autres renseignements, vous pouvez prendre contact par téléphone (09 80 55 44 99) ou à l'adresse mail suivante : lea.chevalier@ireps-ara.org.**

Inscription en lien :

e332fa0c3b8876dc1b43cfd93a9107a7



LIEU

Le Puy-en-Velay

L'adresse exacte reste à définir.



INTERVENANT-ES

Kilissan MULLER et Léa CHEVALIER, respectivement déléguée territoriale et chargée de projet à l'IREPS délégation du 43.



DURÉE & HORAIRES

De 9h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30, soit 6h.

Tarif : Sans frais pédagogiques

Grâce au soutien financier de l'ARS ARA

Version du 01/09/2023

1/2